



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale des  
affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie

Affaire suivie par :  
Patrice CONTE  
05 55 45 66 47

patrice.conte@culture.gouv.fr

Références : CP0871061900088-2

C-1264

ENGIE Green France  
À l'attention de M Arnaud PREVOTEAU  
215 Rue Samuel Morse - CS 20756  
LE TRIADE II - PARC ACTIVITÉ LE MILLÉNAIRE II  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Limoges, le

20 OCT. 2020

**Objet :** Archéologie préventive - Consultation préalable à un projet d'aménagement

**Références :** LA MEYZE, NEXON (HAUTE-VIENNE), 2019 - La Meyze - parc éolien de Fromentaux  
CP0871061900088  
Votre courrier du 31 octobre 2019  
Livre V du Code du patrimoine

Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier relatif au projet visé en référence afin que j'examine s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques. Cet envoi constitue une demande d'information préalable au titre de l'article R.523-12 du code du patrimoine.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 5 novembre 2019.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

En conséquence, je suis réputée avoir renoncé à émettre des prescriptions d'archéologie préventive. Ce renoncement est valable cinq ans sauf si votre projet connaît des modifications substantielles ou si l'état des connaissances archéologiques sur ce territoire évolue.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur régional des affaires culturelles  
et par délégation,  
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Hélène MOUSSET